

AMAEEL ANDRÉ, PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ - L'ÉCOLE INCLUSIVE

- **Qu'est-ce que l'inclusion et quels dispositifs sont mis en place à l'école (secondaire et supérieur) ?**

L'école inclusive répond à un objectif de justice sociale et peut être définie comme une éducation équitable et de qualité centrée sur la planification des conditions favorables à la réussite de tous les élèves (ou du plus grand nombre) dans leur diversité. Dans l'école inclusive, les élèves à besoins éducatifs particuliers (élèves en situation de handicap, dys, allophones...) appartiennent de plein droit à la classe ordinaire. Avec des aménagements et des adaptations nécessaires, ces derniers sont des élèves comme les autres qui ont accès aux mêmes savoirs et soumis aux mêmes exigences.

Dans cette optique, un ensemble de dispositifs inclusifs a été mis en place par l'éducation nationale : les ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire), les UPE2A (unités pédagogiques pour les élèves allophones arrivants), et plus récemment, les UEE (unités d'enseignements externalisées) qui sont des dispositifs du secteur médico-social implantés au sein d'une structure scolaire ordinaire. À l'université, il existe aussi des dispositifs inclusifs comme ASPIE Friendly qui est un programme national d'inclusion universitaire pour les personnes autistes et qui déploie des actions à échelle nationale et locale.

- **Le 4 mai 2022, le colloque « Dispositifs inclusifs et élèves avec autisme à l'école : perspectives internationales » aura lieu à l'INSPÉ Normandie Rouen - Le Havre. Quel est l'objectif de ce colloque ?**

Si les bénéfices attendus des dispositifs inclusifs sont nombreux, la scolarisation des enfants avec autisme en milieu ordinaire suscite également des interrogations chez de nombreux professionnels confrontés au dilemme de prise en compte des besoins spécifiques de ces enfants et de la gestion du collectif classe. L'inclusion de ces élèves est un processus long et complexe qui implique ainsi de profondes transformations au niveau pédagogique, de la structure scolaire mais également dans les relations avec les familles. Dans cette optique, cette journée vise d'abord à interroger la variété des

dispositifs (inclusifs ou intégratifs) à destination des enfants autistes et de leurs effets dans plusieurs pays (France, USA, Belgique, Canada, Suisse). Elle vise ensuite à présenter les résultats d'une recherche sur la scolarisation des jeunes enfants autistes dans les Unités d'Enseignement Maternelle autisme financée par le CNSA et l'IRESP. Enfin, elle vise à interroger les freins et les leviers liés à ces dispositifs au niveau de la classe, de la structure scolaire et des relations avec les familles.

- **Sur quel projet de recherche s'appuie-t-il ?**

En 2018, le CIRNEF (Centre interdisciplinaire de Recherche Normand en Education et Formation) en partenariat avec le CRFDP (Centre de Recherches sur les Fonctionnements et Dysfonctionnements Psychologiques) a été lauréat de l'appel à projets lancé par l'IRESP et la CNSA dans le cadre du plan autisme 4. Ce projet visait à étudier les UEMA qui ont pour objectif de permettre aux jeunes enfants avec autisme orientés vers un établissement médico-social, de bénéficier progressivement et de façon adaptée d'une scolarisation en classe ordinaire de maternelle. Cette recherche interdisciplinaire a réuni huit enseignants-chercheurs, un doctorant, des experts d'usage et une ingénieure d'étude.

Plus spécifiquement, cette recherche reposait sur l'étude du parcours inclusif des enfants avec scolarisés dans deux UEMA (76 et 27) durant une année scolaire et visait à identifier les freins et les leviers à l'inclusion des enfants à travers deux niveaux d'analyse : (a) le développement cognitif, émotionnel et social du jeune enfant et (b) les relations entre l'école et les différents partenaires dont les parents.

- **Comment ce colloque s'inscrit-il dans le PIA3 100% IDT « Inclusion, un Défi, un Territoire » ?**

Ce projet centré sur l'école inclusive a constitué l'un des supports de la construction du PIA3 « 100% IDT » porté par l'université de Picardie Jules Verne en partenariat avec l'université de Rouen Normandie, l'université de Caen Normandie et l'université de Lille et les régions académiques Hauts de France et Normandie. Tout d'abord, ce projet alimentera l'action 1 « observatoire de l'éducation inclusive ». De plus, l'étude de la scolarisation des enfants avec autisme sera développée à plus grande échelle dans l'action 2 « réseau de recherches collaboratives » notamment en associant les professionnels à la démarche de recherche dans une optique de formation. Enfin, ce colloque international fait vivre et élargit le réseau du PIA3.

Pour en savoir plus

- [Colloque international “Dispositifs inclusifs et élèves avec autisme à l’école : perspectives internationales” - 4 mai 2022](#)
- [PIA3, 100% IDT “Inclusion, un Défi, un Territoire”](#)

Publié le : 2022-04-27 10:20:41